

L'an deux mille dix-huit et le six septembre, à 18 h 30, le Conseil Communautaire se réunissait en les locaux de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné - 22, rue de l'Hôtel de Ville sur la convocation et sous la présidence de Magali GUILLOT, Présidente.

Date de la convocation : 31 Août 2018

Présents : Jean ANDRE, Jean-Claude ARCHER, Frédéric BARBIER, François BOUCLY, Christophe BROCHARD, Daniel CEZARD, Monique CHABERT, Thierry CLEYET-MAREL, Damien COCHARD, Raymond COQUET, Claire DURAND, Vincent DURAND, Marie-Christine FRACHON, Didier FREMY, Jean-Charles GALLET, Michel GALLICE, Jacques GARNIER, Benjamin GASTALDELLO, Max GAUTHIER, Delphine GIRERD, Sébastien GUEUGNOT, André GUICHERD, Magali GUILLOT, Gilbert JOYE, Frédéric LELONG (départ à 19h48), Emmanuel LIMOUZIN (arrivée à 19h00), Jean-Pierre LOVET, Roger MARCEL, Joëlle MARTIN, Gérard MATHAN, Laurent MICHEL, Michel MOREL, Noëlle MOREL, Jean-Paul PAGET, Daniel RABATEL, Fabien RAJON (arrivée à 19h00), Céline REVOL, Jean-Louis REYNAUD, Alain RICHIT, Pierre ROUSSET, Michel SERRANO, Véronique SEYCHELLES, Thérèse TISSERAND, Julien VENTURA, Christian VIEUX-MELCHIOR, Daniel VITTE, Gérard VITTE.

Excusés ou absents :

Jean-Luc ANNEQUIN
Richard BRELET
Nour-Eddine DEGHIA
Christophe DUVERNE
Emmanuel EGLAINE
Frédéric LELONG (départ à 19h48)
Emmanuel LIMOUZIN (arrivée à 19h00)
Jean-Claude PELISSE
Jean-François PILAUD-TIRARD
Rémy RABATEL
Fabien RAJON (arrivée à 19h00)
Marie-Agnès TOURNON

Pouvoirs :

André BEJUIT donne pouvoir à Didier FREMY
Hélène BERTHET-BIZOT donne pouvoir à Gilbert JOYE
Philippe BOYER donne pouvoir à Daniel RABATEL
Jean-François DELDICQUE donne pouvoir à Magali GUILLOT
Marie-Agnès GONIN donne pouvoir à Claire DURAND
Solange MASCLAU donne pouvoir à Frédéric LELONG (jusqu'à son départ à 19h48)
Eric PHILIPPE donne pouvoir à Michel SERRANO
Yvonne RATEAU donne pouvoir à Thierry CLEYET-MAREL

A l'ordre du jour :

PROCES-VERBAL SEANCE DU 14 JUIN 2018

Intervention de Magali GUILLOT, Présidente

Les élus communautaires approuvent le Procès-verbal du 14 juin 2018 à la majorité absolue.

LECTURE DES DECISIONS DE LA PRESIDENTE

Intervention de Magali GUILLOT, Présidente

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Intervention de Magali GUILLOT, Présidente

Le Conseil, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne comme secrétaire de séance, Laurent MICHEL.

PRECISIONS A L'ORDRE DU JOUR

Intervention de Magali GUILLOT, Présidente

Les élus communautaires approuvent la modification suivante à l'ordre du jour

2.1. Signature d'un protocole d'accord transactionnel entre la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné et la société ND TELECOM

PROJET DE DELIBERATION SUPPRIME

1. DIRECTION GENERALE

Projet d'organisation

562-2018-180 Elaboration du projet de services des Vals du Dauphiné - Adopté à la majorité absolue (32 pour, 6 oppositions, 15 abstentions)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Arrivée d'Emmanuel LIMOUZIN et de Fabien RAJON à 19h00. Le quorum est modifié (55 votants)

Sortie de Thierry CLEYET-MAREL

Communication

563-2018-181 Elaboration du site Internet institutionnel des Vals du Dauphiné - Adopté à la majorité absolue (53 pour, 0 opposition, 2 abstentions)

Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines, de l'administration générale, des relations aux communes et de la communication

Retour de Thierry CLEYET-MAREL

2. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Développement économique

Signature d'un protocole d'accord transactionnel entre la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné et la société ND TELECOM -
PROJET DE DELIBERATION SUPPRIME

Aménagement du territoire, mobilité

564-2018-182 Cession d'un terrain dans la zone d'aménagement concertée de la Corderie au promoteur « Les Maisons Passions » - Adopté à la majorité absolue (55 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire et de la mobilité

Tourisme

565-2018-183 Approbation du Schéma de Développement Touristique - Adopté à la majorité absolue (47 pour, 2 oppositions, 6 abstentions)

Rapport de Jean-Paul PAGET, Vice-président en charge du tourisme, de la culture et du sport

566-2018-184 Elaboration du site Internet Tourisme des Vals du Dauphiné - Adopté à la majorité absolue (55 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Jean-Paul PAGET, Vice-président en charge du tourisme, de la culture et du sport

3. SERVICES TECHNIQUES

Développement durable, Environnement, Agriculture

567-2018-185 Institution et perception de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), régime de droit commun pour les EPCI à fiscalité propre - Adopté à la majorité absolue (55 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Roger MARCEL, Vice-président en charge du développement durable, de l'environnement et de l'agriculture

568-2018-186 Détermination des zones de perception de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) - Adopté à la majorité absolue (55 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Roger MARCEL, Vice-président en charge du développement durable, de l'environnement et de l'agriculture

569-2018-187 Mise en place du lissage de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sur le secteur de l'ex-Communauté de communes de la Vallée de l'Hien - Adopté à la majorité absolue (55 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Roger MARCEL, Vice-président en charge du développement durable, de l'environnement et de l'agriculture

570-2018-188 Perception de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) en lieu et place du SICTOM du Guiers - Adopté à la majorité absolue (55 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Roger MARCEL, Vice-président en charge du développement durable, de l'environnement et de l'agriculture

Sortie définitive de Frédéric LELONG (avec pouvoir de Solange MASCLAU). Le quorum est modifié (53 votants)

571-2018-189 Demande de subvention pour l'action ANI-31 du Contrat Vert et Bleu de la Bourbre - Adopté à la majorité absolue (53 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Roger MARCEL, Vice-président en charge du développement durable, de l'environnement et de l'agriculture

572-2018-190 Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour la réalisation du plan de gestion différenciée des espaces entretenus par la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné - Adopté à la majorité absolue (53 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Roger MARCEL, Vice-président en charge du développement durable, de l'environnement et de l'agriculture

4. QUESTIONS DIVERSES